

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 05-15/2023**

Date de convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage : 31 mars 2023

Objet : Vote du budget primitif M57 2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatre avril à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Jérôme MALORON - Frédéric BERNE - Ghislaine BARTHELON - Séverine CAPOGNA - Sébastien CARMET - Anne-Lise CALABRIN - Jérôme GUILLOUD - Pierre FERRIER - Audrey MORGANTINI - Annabelle MORILLAS.

Absents, excusés : Virginie TARDY

Procuration : Néant

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu la délibération 12/2023 portant adoption du Compte administratif,
Vu la délibération 13/2023 portant affectation du résultat 2022 sur l'exercice comptable 2023,
Vu la délibération 14/2023 portant vote du taux des impôts locaux pour l'année 2023,
Vu la délibération du 5 octobre 2021 portant droit d'option pour la M57 au 1er janvier 2023
Vu le projet de Budget Primitif pour l'année 2023 présenté en détail en séance,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif M57 pour l'année 2023 comme suit :

FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Affiché le

ID : 026-212603195-20230404-D15_2023-DE

Dépenses		
Chapitres	Libellé	BP 2023
011	Charges à caractère général	88 569,00 €
012	Charges de personnel	76 792,00 €
65	Autres charges de gestion co	238 399,77 €
66	Charges financières	1 879,00 €
TOTAL DRF		405 639,77 €
023	Virement à la section d'invest	32 144,95 €
014	Atténuation de charges	300,00 €
042	Amortissement et provisions	2 678,00 €
TOTAL DOF		35 122,95 €
002	Résultat N-1 Déficit	- €
TOTAL DEPENSES FONCT		440 762,72 €

Recettes		
Chapitres	Libellé	BP 2023
70	Produit des services	1 665,00 €
73	Impôts et taxes	242 016,95 €
74	Dotations et participations	59 343,00 €
75	Autres produits de gestion co	40 060,00 €
013	Atténuation de charges	- €
76	Produits financiers	- €
TOTAL RRF		343 084,95 €
042	Opérations d'ordre entre sect	5 982,00 €
TOTAL ROF		5 982,00 €
002	Résultat N-1 Excédent	91 395,77 €
TOTAL RECETTES FONCT		440 462,72 €

INVESTISSEMENT

Dépenses		
Chapitres	Libellé	BP 2023
20, 21, 23	Opérations	85 681,97 €
21	Hors opération	89 247,41 €
16	Emprunts	18 935,00 €
45	Opérations pour compte de t	3 719,05 €
TOTAL DRI		197 583,43 €
040	Opérations d'ordre entre sect	5 982,00 €
041	Intégration	9 221,93 €
TOTAL DOI		15 203,93 €
001	Résultat N-1 Déficit	- €
	Restes à réaliser	152 531,17 €
TOTAL DEPENSES INVEST		365 318,53 €

Recettes		
Chapitres	Libellé	BP 2023
13	Subventions d'investissement	29 851,17 €
16	Emprunts	400,00 €
10	Dotation et fonds divers	76 480,00 €
45	Opérations pour compte de t	3 719,05 €
TOTAL RRI		110 450,22 €
021	Virement de la section de fon	32 144,95 €
040	Opération d'ordre entre secti	2 278,00 €
041	Intégration	9 221,93 €
TOTAL ROI		43 644,88 €
001	Résultat N-1 Excédent	48 697,43 €
	Restes à réaliser	162 526,00 €
TOTAL RECETTES INVEST		365 318,53 €

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 5 avril 2023

Le Maire

Pierre COLOMB

